ANOM, Etat Civil, Résultats

Guadeloupe MORNE-A-L'EAU 1891

ratio of the same			
No 907 MAISSANCE Chericae Leopoloin fille naturall de Gindem	ne Oristide, age de trente ans, charpentier, et Vanony Ga.	Recon NAISSANCE Marc & Sources	Anjourthui jand single and plannis of October mil buil cent quargoring-oner. s nearly bource du sincline par-decant nous Vianney Vianny framelle Mounisi. pal, delague aux forections pal, delague aux forections de object of Viata civil of a Communy du Aprince à Vianu dome Alongation nee Octaber, just le bours, juge de congruent en vertications dome Alongation nee Octaber, just le bours, juge de congruent en vertications de que le nous a présent un entant du sea delars qu'elle es reconsent moire de que le nous a présent un entant du sea de la comme de Viatable de la conseille de de ma ende par de Viatable de la la faction de la la la la la la la la present de la mention de la la la la la la la present de la comme de la
De vingt und grap on	et out les 4 maries signé avec nous le présent acte de naissance,	Assisted new Cladier gule Com Du singt new Cetober mil huit an gradid energh out of Topprove quing moto ray of mula, (1 green free g	domicilies encette Commun.
No 408 Naissance	Aujourthui Marderingt of donneis il Obloke mil huit cent quatroringtonzo. 3 dans beure du rellene par-levant nous Venong Arzon Consendle edonne. 2 ipul, dellegué aux fourtieres Ottliger de l'eta vivil als la Commanos du Morane à Mane est compare le écour Robert repelé, agril franti-deux aux caldinatur, comirelle en colte Commune, Mabidian Mahalhue Inchent du cest ferranin nec audit leire le Sommano. La que! comes précent un calant du cest ferranin nec audit leire le Sommatin 4 con resume quale du present mois el Ottobre à distre heuse et la marie d'en font ent la deminativa set la prèse et vieux à decleve que la maie de cette des font ent la deminative cu même l'est, agre de Vienti. President cultimatie. 2 dominative cu même lieu; à laquelle aufont il	No 116 NAISSANCE do	Aujourthui Pendende treak demois of Cekta mil hui cent quater-singt-onze à chie beures du maliu parderant nous l'enueny Arenn, Comendin elle en nicipal del le puntant de la Companie du ellevane à Man en comparu le peur super det sain agre de tende as aus outlives bese, degrache en colo Come, mage, he détaine de brippine, vectore des Franches fronte. Le quel nous a présent un entant de ser encrealie ne aught leen le Gandi vingle ser cha présent un entant de vectore, on nous frances de la cort en l'éterne de frant et de la cort en le faire et l'accommandiré aut le freir et l'accommandiré aut le freir et l'autet d'have auge de mandi troit de la commandiré au l'accommandiré auteur et la commandiré au l'accommandiré au l'acco
fille getingte de la demoirelle Fario Cecche Resempe du Gran Ferbuc Reopold Du ningt Hept Octobusm Luit e dut quata singt sur	Leoner, age de trent aux, agent de police, et Vanony Palul age de vingt neu fans, élémets, lous deux domachés en cette Conmune;	fil nativel de la democrelle Medit et la democrelle Le common de sieur Fumon or jet vain Du heut Cetrtu mil hus ceut qualis ung our	a déclaré vouloir donner le prénom et Novembre les déclaration et présentation laites en présence des sieurs Joseph Foutil Adgard, aignée l'anul. Hiphans, Tailleur et Cafeit Urgen, agust mingléeur aux que leurs mercanissem, Joseph Charles de meetles de Commune.